

Roussieux, le 16 décembre 2016

MAIRIE de ROUSSIEUX
1 Chemin de l'Auvergnas
26510 ROUSSIEUX
04 75 27 82 88
mairie.roussieux@gmail.com
www.roussieux.fr

Compte-Rendu du Conseil Municipal

Séance du 16 décembre 2016

Présents : Giren Didier (Maire), Bonnevie Sébastien, Jouve Gilbert, Volle Christiane.

Excusés : Stern André, Ferrand Anne-Lise, Millot Lukas.

Le conseil débute à 20h30 sous la présidence du maire, Didier Giren.
Le compte-rendu du conseil du 18 novembre est adopté à l'unanimité.

1 ° - Décision modificative N°3

Le maire explique que suite à la dissolution du SITV, il convient de prendre une décision modificative pour corriger à la hausse les résultats au compte 002.
Une délibération est prise à l'unanimité.

Délibération DM2016_03

2 ° - Décision modificative N°4

M. le maire fait part au conseil d'un dépassement budgétaire au chapitre 67. Suite à la réhabilitation de l'assainissement non-collectif de l'appartement communal, la CCPR a facturé une visite de bonne exécution des travaux à la commune pour un montant de 25€. Rien n'était prévu au chapitre 67, il convient de virer 25€ du compte 61521 « Entretien de terrains » au chapitre 67.
Une délibération est prise à l'unanimité.

Délibération DM2016_04

3° - Décision modificative N°5

Un second dépassement de crédit nécessite une DM. Depuis le groupement d'achat avec la communauté de communes, les achats de fournitures sont imputés au compte 657341 « Subv aux communes du GFP » et plus au compte 6064 « Fournitures administratives » ou 6068 « Autre matières et fournitures ». Il convient donc d'effectuer un virement de 1500€ du compte 6068 vers le compte 657341.
Une délibération est prise à l'unanimité.

Délibération DM2016_05

Le conseil est clos à 21h15